

Nicole THERRIEN
Université du Québec à Montréal (Canada)
Monica RABELLO de CASTRO
Université de l'Etat du Rio de Janeiro (Brésil)

Le pluralisme ethnique au Québec : une analyse logico-naturelle

Ethnic Pluralism in Quebec: A Natural Logic Analysis

Abstract: Ethnic pluralism is a reality that is very much studied by researchers, also by the government, who develop integration policies, as well as specialized professionals who are dedicated to welcoming and integrating immigrants. This work also concerns the "ordinary citizen" belonging to the general population, which is outside the high levels of knowledge, and who, however, lives in a polyethnic system. How does this ordinary citizen relate to the knowledge of specialists? How, according to his common sense, does he participate in the discourse of ethnic pluralism? In short, how do representations of the "ordinary world" produce its discourse on ethnic pluralism? This article reports on this research using an argumentative analysis based on natural logic as a tool for discourse analysis. The natural logic according to Jean-Blaise Grize is indeed a relevant tool for discourse analysis. The results showed that the surveyed ordinary citizens declared themselves open to ethnic pluralism by emphasizing the importance for immigrants to learn French.

Keywords: ordinary citizens, integration of immigrants, natural logic, natural language, discourse analysis

1. Introduction

Au cours des quarante dernières années (1970-2010), le portrait socioculturel et démographique de la province de Québec (Canada) a

considérablement changé en raison de la nouvelle vague d'immigrants venant de nouveaux horizons. Un défi est donc posé pour l'intégration de ces immigrants par des institutions gouvernementales et parapubliques, des entreprises et des municipalités, ainsi que par des organismes communautaires travaillant à l'accueil et à l'intégration des immigrants - également appelés partenaires du Ministère de l'Intégration et des Communautés Culturelles de la République Québec (MICC).

Ce phénomène a intensifié le débat sur «le rôle de l'État et des institutions publiques face à la diversité, débats tenus au niveau universitaire, notamment par le Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal – CEETUM), par la discipline de la recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la ville (CRIEC), pour ne citer que quelques exemples.

Sur le terrain, les nombreux acteurs sociaux sont ainsi associés à la mise en place d'une politique d'intégration du mécanisme destinée à accueillir les nouveaux arrivants et à favoriser leur intégration dans le tissu social québécois. Ce phénomène d'immigration a donné lieu à de multiples réunions d'experts (colloques, comités de travail, conférences, débats...) en même temps que la création d'attestations, de certificats de spécialisation et même de masters universitaires. Tout cela contribue à la création d'emplois: employés, chercheurs, enseignants, éducateurs, formateurs etc.

Mais qu'en est-il du *simple citoyen* faisant partie de la population en générale et se situant en dehors des hautes sphères du savoir et du discours dominant? Qu'en est-il de Monsieur et Madame Tout-le-Monde qui vit au quotidien dans un «système polyethnique» (Barth 1969)? Comment, à partir d'un « sens commun partagé » avec ses semblables (Schütz 1987, 1998, 2007, 2009), le simple citoyen participe-t-il à ce pluralisme ethnique? En quoi est-il concerné? Quelle représentation en a-t-il? Comment vit-il cette « variabilité du monde social»? (Barth 1969) Le savoir ordinaire du simple citoyen ne pourrait-il pas se joindre au savoir savant pour créer un nouveau « réservoir de sens» (Stoiciu 2006, 12). Ce questionnement ravive notre curiosité!

C'est en résonance avec tout ce qui précède que nous avons abouti à la question fatidique suivante : comment les *représentations* du *simple citoyen* façonnent-elles son *discours social* par rapport au *pluralisme ethnique*?

2. Approches théoriques

Parce que notre démarche met en jeu la relation entre le *NOUS* de la société d'accueil et *L'AUTRE* nouvel arrivant ; parce que notre recherche s'inscrit dans le champ des représentations sociales (Jodelet et al. 1989) ; parce que nous nous intéressons au « monde ordinaire » (Schütz 2007) ; enfin, parce que nous visons à mettre à l'épreuve la logique naturelle (Grize 1989, 1992, 1996) comme méthode d'analyse du discours social (Campos 2010), notre effort de repérage théorique s'appuie sur différentes approches :

- l'approche constructiviste adoptée dans le champ des études ethniques proposé par Streiff-Fenart et Poutignat (1995) et Barth (1969) ;
- l'approche de la sociologie phénoménologique inventée par Alfred Schütz (1987, 1998, 2007, 2009); Berger et Luckman (2008); Gina Stoiciu (2006);
- l'interactionnisme symbolique (Mead 2006; Le Breton 2004; Goffman 1974; Blumer 1969);
- la logique naturelle (Grize 1989, 1992, 1996) qui nous servira de cadre méthodologique.
- L'approche de la Théorie de l'Argumentation (Perelman et Tyteca 1992) pour l'analyse des arguments.

Tel est le fond sur lequel se détachent les *concepts majeurs* de notre objet de recherche :

- Les représentations individuelles et sociales ;
- Le simple citoyen ;
- Le discours social ;
- Le pluralisme ethnique.

Sans les reléguer aux oubliettes, nous présumons que les représentations et le discours social sont des notions déjà largement traitées par nombre d'auteurs. Aussi, dans le cadre de cet article, nous nous limiterons essentiellement à bien cerner les trois autres concepts qui ajoutent à la pertinence de la recherche que nous avons menée.

3. Le citoyen ordinaire

Dans son *Essai sur le monde ordinaire*, Schütz (2007) prend intérêt à décrire l'expérience subjective du monde ordinaire dans sa vie de tous les jours, lors de sa rencontre avec autrui. Ainsi, Schütz distingue *le monde ordinaire* « qui vit naïvement dans le monde social » signifiant

ainsi qu'il ne se préoccupe pas d'analyser et de valider scientifiquement ce qui survient dans la vie de tous les jours, de *l'autre monde* qui « observe scientifiquement le monde social. » Ce monde ordinaire a « des suppositions, des préjugés, des contradictions, des motifs, des moyens et des fins ; il s'organise par habitude, règles et principes ayant été appliqués avec succès par des prédécesseurs »; ce monde a « une connaissance pratique » des besoins nécessaires à l'organisation de ses expériences quotidiennes et il fait preuve d'une « cohérence » qui lui est propre. (2007, 193) Schütz comparera d'ailleurs, le citoyen ordinaire au « natif qui connaît sa ville, et bien que sa connaissance ne soit pas systématique, elle est suffisante pour ses besoins pratiques » (2007, 34).

La pensée schützéenne nous branche donc directement sur le monde-de-la-vie la *Lebenswelt* selon Husserl (Schütz 1987, 77), « une réalité fondamentale qui regroupe les objets, les événements, les phénomènes rencontrés pendant la réalisation de nos objectifs les plus quotidiens » (1987, 200; 193) Revenir au concret qu'est la vie de tous les jours est une idée dominante dans l'œuvre de Schütz.

Nous avons trouvé là, il va sans dire, un terreau conceptuel qui a fertilisé la définition de notre simple citoyen qui mérite désormais le statut de *citoyen ordinaire*. L'interactionnisme symbolique plante visiblement son décor. En effet, ces personnes issues du monde ordinaire vivent dans l'intersubjectivité. Elles ont un « savoir populaire, des pensées communes, un sens commun partagé, une sensibilité commune, un fonctionnement naturel » (Stoiciu 2006, 11-15).

C'est dire le rôle crucial que jouent les citoyens issus du monde ordinaire et doués dans la construction « d'un monde de sens commun intersubjectif » (Berger et Luckmann 1966, 70).

Serait-ce superfétatoire que de définir ce citoyen ordinaire par ce qu'il n'est pas? Gina Stoiciu (2006, chap. 2) nous prévient que le citoyen ordinaire n'est pas une masse idéologiquement homogène. S'il n'a pas de haut savoir sur l'objet d'étude (le pluralisme ethnique), il n'en demeure pas moins qu'il peut s'y intéresser. Son discours n'est pas issu du discours dominant, ni du discours politique, ni du discours médiatique, mais de son expérience vécue au quotidien en interaction avec d'autres citoyens ordinaires. Il n'est pas discriminé selon le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, le niveau académique, la religion ou la classe sociale. À cela, nous ajoutons que le citoyen ordinaire n'est pas pour autant populiste, vulgaire, insignifiant, trivial, inculte, anti-intellectuel, dogmatiste ou irrévérencieux.

Sans aucun doute, Alfred Schütz est déterminant dans notre trajectoire épistémologique, en ce qu'il nous octroie une conception clairvoyante du monde ordinaire qui construit sa réalité sociale de manière qui lui est particulière ; qui vit dans un monde social constitué d'hommes qui ont une connaissance pratique des besoins nécessaires à l'organisation de leur quotidien. Des hommes qui vivent parmi leurs semblables; qui partagent un sens commun en interagissant les uns avec les autres. Ce monde ordinaire n'est pas flou mais possède, au contraire, une structure qui fait sens pour les gens qui y vivent.

4. Le pluralisme ethnique

Le Canada est considéré comme un pays d'immigration¹ où, entre autres provinces, le Québec reçoit bon an mal an 40,000 à 50,000 immigrants. Le pluralisme ethnique fait donc partie du paysage. Souvent cependant, les gens auront tendance à croire qu'il y a plus d'immigrants maintenant que dans les années 60 ou 70. Cela s'explique par le fait que depuis les années 80, l'immigration s'est avérée plus « colorée », plus visible de par sa provenance, manifestant de ce fait des caractéristiques culturelles, linguistiques et religieuses radicalement différentes des populations dites « de souche » et des immigrants reçus auparavant.

Fondamentalement, et considéré du point de vue de la distinction philosophique classique entre l'unique et le multiple, le pluralisme est simplement « *le multiple* » par opposition à « l'unique ». C'est aussi ce pluralisme que l'on rencontre dans les *variations* et les *différences* auxquelles on peut s'attendre dans la société humaine, et dont la source première se trouve dans l'unicité de chaque personne individuelle. Une société qui manquerait de ce genre de pluralisme serait dangereusement homogène et rigidement monolithique.² Le pluralisme se réfère donc à la *diversité*.

L'ethnicité, un concept aux larges recoins, explique sans doute les 22 pages de références de l'ouvrage de Poutignat & Streiff-Fenart, 1995 qui nous sert d'assise théorique³. Le concept d'*ethnicity* est né dans les années 70, sous l'égide des *sciences sociales américaines* attestant, non pas l'existence des groupes ethniques, mais posant cette existence comme

¹ Reconnu par l'ONU depuis 1948.

² Robert Vachon, chercheur et conférencier, Institut interculturel de Montréal, 2007

³ Poutignat & Streiff-Fenart. 1995. *Théories sur l'ethnicité*, suivi en annexe de *Les groupes ethniques et leurs frontières* de Frédéric Barth.

problématique « c'est-à-dire à poser comme problématique la consubstantialité d'une *entité sociale* et d'une *culture* par quoi on définit habituellement le groupe ethnique » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995, 17).

Toutefois, à quelques exceptions près, le terme d'ethnicité n'a été ajouté au vocabulaire scientifique français que dans les années 80 et plus récemment utilisé (1990...) dans la prolifération des études sur l'immigration, le racisme, le nationalisme ou la violence urbaine (Poutignat et Streiff-Fenart 1995, 22).

Cette fulgurante ascension du concept d'ethnicité est venue d'une panoplie de conflits dits « ethniques » des années 60. Ainsi, la table était mise pour que chacun revendique à qui mieux-mieux son appartenance ethnique, celle-ci devenant une réalité omniprésente (Chen 1978) et qui faisait apparaître « quelque chose de nouveau » (Glazer et Moynihan 1975). Ces auteurs voyaient que les manifestations de renaissance ethnique dans le monde contemporain révélaient *une nouvelle catégorie sociale* aussi importante que l'avait été la classe sociale pour l'analyse du XIXe siècle. C'est ainsi cette notion a été vue comme « unité englobant des *individus définis par un héritage culturel commun* » ; volant ainsi la vedette à la classe vue comme « unité englobant des individus définis par leur position commune dans le circuit de la production ».

Nous sommes consciente en tant que chercheur, que, dans l'imaginaire collectif, le pluralisme englobe tout un lexique galvaudé tel intégration, immigrants, immigrés, identité adaptation, assimilation, religion, ethnicité, ségrégation discrimination, stigmatisation, racisme, culture citoyenneté, multiculturalisme, interculturalisme, laïcité...) et autres fruits de représentations sociales.

En bref, si la littérature et l'histoire nous offrent une carte variée, dans le contexte de notre recherche *le pluralisme ethnique* se réfère aux *divers groupes qui englobent des individus appartenant à la même ethnique et partageant un héritage culturel commun* (langue, coutumes, histoire, religion...).

Il nous tarde maintenant d'être instruite du savoir populaire du citoyen ordinaire par rapport au pluralisme ethnique, de nous introduire dans son expérience quotidienne et de nous imprégner de son sens commun local. Comment faire ?

5. La logique naturelle

La logique naturelle promue par Jean-Blaise Grize, nous servira à la fois de cadre théorique et de cadre méthodologique. Toutes les

connaissances se manifestent sous différentes formes dont la forme discursive. Or, ajoute Blaise, le *discours* sert à traduire les *représentations* d'un individu qu'elles soient d'ordre social, technique ou scientifique. « Comment donc, insiste Grize, un sujet exprime-t-il les représentations qu'il a ou qu'il se fait d'un objet, d'un phénomène, d'une personne, d'un événement ? » (Blaise *apud* Jodelet 1989, 170). À la question, il répond {...} « la logique naturelle peut nous en apprendre davantage sur l'analyse du discours de tout un chacun » (*ibid.*, 171).

Nous empruntons à Grize sa propre question : « pourquoi parler de logique et en quoi est-elle naturelle ? » (Grize 1996, 79) Alors que la logique formelle rend compte des relations entre les concepts, la logique naturelle rend compte de la façon dont se construisent les notions et les liens qui les unissent. Grize convient que la pensée ne se limite pas aux mathématiques, c'est pourquoi il croit légitime d'admettre qu'il existe des lois de la pensée plus générales. Grize atteste qu'il y a des logiques qui ne se limitent pas à la logique mathématique, c'est pourquoi, il juge plausible d'envisager une logique qui permet d'élaborer des contenus dans une langue naturelle soit la langue maternelle. (Grize 1996, 79)

Grize n'hésite pas à enfile d'autres façons de comprendre la logique naturelle. Ainsi, Selon Arnaud et Nicole (1965, 37), ce serait l'art de conduire sa raison dans la connaissance des choses pour s'instruire et instruire les autres ; selon Diderot (1969, T11, 103), il s'agirait de l'art de penser, l'art de retenir ses pensées et l'art de les communiquer ; selon Piaget (1972, 29), c'est une théorie formelle des lois de la pensée.

Sans prétention, nous nous posons les mêmes questions que Grize fonde envers tout individu : que savons-nous du contenu et de l'organisation des connaissances *issus du citoyen ordinaire*? Comment le *citoyen ordinaire* exprime-t-il les représentations qu'il a, ou qu'il se fait, du *pluralisme ethnique* ? Et si, comme nous l'assure l'auteur, la logique naturelle s'exprime à travers la langue naturelle de l'individu et se frotte aux contenus de sa pensée, cela justifie que nous adhérons à cette méthode. Ainsi, un contenu exprimé dans la langue naturelle du citoyen ordinaire doit indéniablement s'ancrer dans son expérience subjective de la vie de tous les jours, à partir de sa connaissance pratique des besoins nécessaires à son organisation quotidienne ; le contenu exprimé dans la langue naturelle du citoyen ordinaire doit indubitablement relever d'un sens commun partagé; sa pensée profane doit sans doute puiser dans son stock commun de connaissances et refléter l'esprit de son temps.

La notion clé de la logique naturelle est la *schématisation* engendrée par des *opérations logico-discursives*. Nous nous appuyerons sur cette notion pour produire notre analyse du discours. Cela, afin d'« extraire les constructions de sens du discours » des citoyens ordinaires et de dégager « les formes qui donnent un sens à l'objet de leur discours »⁴ soit le pluralisme ethnique.

6. La schématisation

Si bien résumée par Grize lui-même, la schématisation couvre les aspects suivants et les opérations logico-discursives qui y sont associées. Nous puisons dans les différents ouvrages de Grize (1982, 1989, 1992, 1996), pour en présenter les faits saillants.

- Chaque fois qu'un locuteur A fait un discours, il propose une schématisation à un interlocuteur B ;
- Les activités logico-discursives de A s'exercent dans une situation d'interlocution déterminée ;
- La schématisation que A propose à B est fonction de la finalité de A mais aussi des représentations qu'il se fait de B, de la relation qu'il soutient avec B et de ce dont il est question, c'est-à-dire du thème T ;
- La schématisation comporte des images de A, de B et de T. Elle contient aussi des marques de son élaboration.

Afin de mieux saisir ce concentré, Grize nous en propose une vision plus détaillée. Chaque fois qu'un locuteur A fait un discours, il propose une schématisation à un interlocuteur B. Un discours a un *sens*, qu'il faut décoder selon un *contexte* et que l'on comprendra d'autant mieux en se reportant aux *préconstruits* culturels et aux *présupposés* langagiers de celui qui discourt. Le discours fait état du point de vue qu'a un locuteur, mais, également, ce discours recense des informations sur le locuteur lui-même, la façon dont il se laisse voir. Et cela, toujours selon un *langage qui lui est propre*. Nous sommes ici, selon l'auteur, au cœur problématique de la logique naturelle soit la construction des objets de discours.

La schématisation transforme progressivement les objets de pensée et l'image finale qu'elle en propose. Pour ce faire, Grize a conçu la notion de *classes-objets* et les ingrédients qui les renforcent. L'auteur nous

⁴ Campos, Milton, PhD, professeur agrégé, Université de Montréal. *Analyse du discours social*, notes du cours 2010.

introduit au concept de notion primitive, d'objet et de prédicat, de détermination. Cette série d'opérations élémentaires est en jeu dans toute activité discursive. L'objet est ce dont on parle c'est-à-dire le thème; le prédicat est ce qu'on dit de l'objet ; et la détermination est un contenu de jugement.

Dans une schématisation, il y a toujours des classes-objets et c'est « en ce sens que l'on peut considérer la logique naturelle comme une *logique de contenus* et pas seulement comme une logique formelle » dira Grize.

La schématisation regroupe des *images* et des *marques* de l'énonciateur A qu'il bâtit à partir de ses *représentations* et du message qu'il veut transmettre à B, par rapport à un objet ou un thème (T). Elle inclut aussi des images et des marques chez le récepteur B qui doit comprendre ce qui lui est dit et traduire la proposition de A. L'image n'est donc pas *authentiquement* la sienne. B doit accepter ce qui lui est dit et ne pas le considérer comme faux ou incohérent.

La schématisation contient des marques du sujet-énonciateur, c'est-à-dire qu'elle n'est pas faite de propositions vraies ou fausses, mais *d'énoncés* (*utterances*). Et il importe de connaître les *liens* entre ces énoncés et la *structure* qui leur donne sens. Grize formalise alors la *configuration* qui reflète la structure de la représentation que le locuteur donne à voir.

La logique naturelle autorise le raisonnement non formel assorti de *faits* et *d'assertions* étayées. C'est le degré de cohérence qu'une proposition exprime qui lui assigne d'être un fait; et un fait ne se discute pas. Les *états* peuvent être *explicites* (justifiés) ou *préconstruits* (partagés par un même groupe social qui s'intéresse à ce thème) et servent à appuyer des assertions contestables sur des données que l'interlocuteur est censé admettre pour une raison ou pour une autre. La mise en relation de tous les énoncés d'un discours mérite d'être reconnue comme une *activité intentionnelle de pensée* (Grize 1996, 104).

Nous posons qu'un raisonnement est cette activité intentionnelle de pensée qui consiste à mettre en relation deux ou plusieurs classes-objets par un enchaînement d'énoncés dont l'un (la conclusion) n'est pas connu ou qui n'est pas tenu pour certain.

Il en découle que le discours est fait d'argumentation et que *toute schématisation* (ou discours) est à la fois *partielle et partiale*. Partielle parce que l'auteur A dit ce qu'il juge utile à l'effet qu'il veut produire chez son interlocuteur B ; et partiale puisqu'il l'aménage de façon à ce que B la reçoive.

En bref, nous avons en quelque sorte imprimée la carte de la logique naturelle et ses territoires. La vaste étendue de cet espace théorique et méthodologique a mis en valeur des zones conceptuelles sensibles qui font l'objet d'une visite plus que touristique dans l'immensité d'un discours.

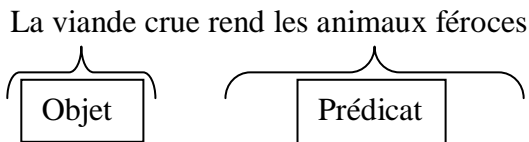
7. L'encadrement méthodologique naturel à notre approche

Dans cette section, nous aspirons à cerner précisément l'encadrement méthodologique *naturel* et *pertinent* à l'analyse des discours que nous avons cueillis. De peur d'en escamoter l'essentiel, nous en appelons de nouveau à Grize :

Un discours a un sens, qu'il faut décoder selon un *contexte* et que l'on comprendra d'autant en se reportant aux « *préconstruits culturels* » et aux « *présupposés* » de celui qui discourt. Le discours fait état du *point de vue du locuteur*, par rapport à un *thème*, mais également son discours recense des informations sur lui-même. Et cela, toujours à même une *langue naturelle*. La schématisation, ajoute-t-il, procède à transformer les objets de pensée dans une finalité. Elle comporte, nous l'avons vu, une série *d'opérations logico-discursives* dites concepts de base selon Grize (notions primitives, objets, prédicats, détermination, énoncés, configuration).

- *L'objet* a trait à ce dont il est question, soit le thème. Un thème recèle plusieurs objets que Grize subdivise en classes-objets qui ne sont pas constituées par leurs éléments, mais elles contiennent des éléments ou des parties de ces éléments.
- Les *prédicats* se réfèrent à ce qu'on dit de l'objet. Les objets, selon Grize, sont déterminés par des propriétés et des relations que les objets entretiennent entre eux. Ces **propriétés** et ces **relations** sont les prédicats.

Grize illustre ces concepts ainsi :



- D'affirmer que *...rend les animaux féroces* est une détermination ou un contenu de jugement; un autre concept de base de la schématisation;

- Prendre en charge le *contenu de jugement* est en soi un énoncé qui est, nous rappelle Grize, le proche parent de la proposition en logique mathématique;
- Et c'est sans compter le raisonnement non formel assorti de faits et d'assertions étayées. C'est le degré de cohérence qu'une proposition exprime qui lui assigne d'être un fait. Les états peuvent être explicites ou préconstruits;
- Mettre en relation tous les énoncés (faits et états) d'un discours mérite d'être reconnue comme une activité intentionnelle de pensée.

Ces principes, clairement énoncés par ailleurs, constituent le guide de survie du chercheur dans le processus d'analyse du discours, au moyen de la logique naturelle. Aussi, faisons-nous une *sélection* parmi la pléthore des opérations logico-discursives; déterminant ainsi nos critères d'analyse.

En bref, lors de l'analyse des représentations sociales de nos interlocuteurs, nous devons être conscients de nos propres représentations. Nous devons aussi éviter les pièges causés par nos propres préconstruits langagiers et ceux de nos interlocuteurs. De plus, nous serons obsédées par la qualité des questions visant à révéler, de manière exhaustive, les représentations sociales des sujets. Et ces représentations sociales, à l'aune de la logique naturelle, rappelons-le, sont logiques parce que opérations de pensée; et discursives parce que la pensée se manifeste à travers un discours.

8. Les critères d'analyse du discours

Nous nous sommes concentrée sur les notions primitives soit le *contexte*, le *thème*, les *préconstruits culturels* et les *présupposés langagiers*. Difficile d'en rester là toutefois sans creuser un fossé entre les principes de la théorie et le discours à analyser. Aussi, il nous semble difficile de ne pas incorporer à nos critères les *classes objets* et les *prédicats*.

Les opérations de détermination, d'énoncés et de configuration ne feront pas partie, à ce stade-ci de notre recherche ; les réservant pour un usage ultérieur. Nous revient en mémoire une boutade de Lacan : « s'en passer (maintenant) à condition de s'en servir (plus tard) ». Il est vrai que tout est relié et que les interlocuteurs interrogés ne s'exprimeront pas forcément en tenant compte de *nos* catégories d'analyse. Et c'est bien ainsi, comme le stipule Grize : « toute action, tout comportement, et en particulier tout discours, repose sur le modèle mental de quelque réalité

spécifique » soit [...] « telles connaissances sous l'aspect où elles se présentent chez quelqu'un *hic et nunc* ».

Nous optons donc pour une certaine marge de manœuvre, et laisserons de la place à nos intuitions. Notre question de recherche, en revanche, fait bel et bien partie des figures imposées, et indique *le thème* (T) du pluralisme ethnique sur lequel s'exprimeront les interlocuteurs.

Quant aux conseils sensés de Grize concernant les questions à poser, nous avons simplement énoncé une question ouverte dans le but d'inciter les sujets à dégager librement « *des organisations cognitives* », à « *favoriser des jugements de valeur* » ; l'objectif n'étant pas de connaître la définition de l'objet. Telle était notre question : *Comment, dans votre contexte, percevez-vous le pluralisme ethnique?*

En bref, les critères sur lesquels nous appuierons notre analyse sont essentiellement le contexte, le thème (ses classes-objets et prédicats), les préconstruits culturels et les présupposés langagiers.

9. Les sujets

Nous avons choisi de rencontrer *trois citoyennes ordinaires* dont le profil correspond à la définition du concept de citoyen ordinaire tel que défini plus haut. Elles sont membres et participantes actives du Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF), situé sur la rue de Maisonneuve dans l'est de Montréal. Les interlocutrices interrogées sont : Marie-Michèle A1; Francine A2; et Louise A3. Les trois ayant entre 40 et 60 ans. Elles s'adressent à nous analyste (B). Marie-Michèle, la plus âgée, connaissant presque toutes les membres du CEAF a recruté les deux autres citoyennes. Deux souffrent d'un handicap physique dont une éprouve une difficulté d'élocution.

Du haut de notre espoir, de ces discours venant de trois citoyennes ordinaires, nous serons en mesure « *d'extraire les constructions de sens et les formes qui donnent un sens à l'objet de leur discours* » (Campos 2010).

10. Les données

Nous avons rencontré les citoyennes ordinaires, dans un petit restaurant sans prétention, à saveur sociale, situé près du CEAF. Marie-Michèle s'est proposée comme preneuse de notes, étant habituée, dit-elle, à rédiger des procès verbaux.

L'entretien a duré environ deux heures, incluant les présentations, les salutations, la commande des cafés et soupes et la mise en contexte.

Les trois citoyennes, fort sympathiques et manifestement très animées, ont fait preuve d'une grande simplicité de par leurs présupposés langagiers. Nous-mêmes, comme analyste, avons été très attentive au paralangage (non verbal, ton de voix, gestuelle...).

En bref, nous avons voulu définir les contours de l'encadrement méthodologique *naturel* à notre approche. Ainsi nous avons noté les recommandations de Grize; nous avons identifié les critères qui vont guider notre analyse; nous avons posé la question telle que nous l'avons soumise aux participantes lors de l'entretien. Enfin, nous avons décrit l'échantillonnage et la manière dont s'est effectuée la cueillette de données.

La schématisation est la mise en discours, en quelque sorte une image exprimée verbalement du point de vue qu'un individu (ou un groupe) construit à même ses propres caractéristiques ou *préconstruits culturels* et qu'il émet à quelqu'un d'autre (observateur, analyste, chercheur) dans un langage ou *présupposés* qui lui est naturel, par rapport à une réalité ou *thème*, dans un *contexte* qui lui est spécifique.

11. Les analyses

Nos analyses avaient pour but d'extraire l'image exprimée verbalement du point de vue des interlocutrices par rapport au pluralisme ethnique constituant ainsi le discours de trois citoyennes ordinaires, membres participantes du CEAF.

A la logique naturelle, nous regroupons en premier les données contextuelles qui caractérisent l'environnement dans lequel évoluent les citoyens ordinaires membres du CEAF. Nous analyserons ensuite le thème, ses classes-objets et les prédicats; puis nous ferons état des préconstruits culturels et des présupposés langagiers. Puis nous avons fait l'identification des arguments utilisés par les sujets et son analyse. Au final, nous allons extraire l'image exprimée verbalement du point de vue des interlocutrices par rapport au pluralisme ethnique et qui constituera, si non *LA* schématisation, du moins *un* schéma de leur discours.

12. L'analyse logique naturelle

Les logiques en général poursuivent ce qui est le plus simple et le plus économique. L'analyse logique naturelle doit aussi suivre cet idéal. Nous cherchons les éléments qui puissent répondre la question posée par la recherche. L'analyse se fait dans cet esprit.

Les objets (Opération α)

LANGUE, CULTURE, COMPORTEMENTS, GROUPES ETHNIQUES, PAYS, LE CENTRE

Le choix des objets centraux est une option de l'analyste. Elle sert à l'interprétation qu'il propose. Pour le choix des objets il faut toujours considérer la question posée par l'analyste. Les objets élus doivent servir à répondre les questions posées.

Les objets résultent d'un choix de l'analyse mais il faut aussi que les sujets aient effectivement parlé de ces objets. Nous croyons qu'il sera possible de créer une hiérarchie pour le critère d'analyse : en premier le choix d'analyse pour répondre à la question, en second, demander de quoi les gens parlent pour répondre à la question de l'analyse.

Nous pensons que d'autres objets seront là uniquement pour dire des choses à propos de ces objets, que j'appelle objets centraux. Pour les identifier nous proposons de poser la question : de quoi parlent ces trois femmes? Le critère d'identification des objets donc sera la place que les objets occupent dans le dialogue. Il faut demander de quoi parlent pour les retrouver.

La reconnaissance des besoins des groupes, des difficultés, des suggestions et des projets pourront être vus comme des énoncés à propos de l'intégration des immigrants.

Inférences possibles :

La langue apparaît comme la chose centrale de la culture plus que les comportements. On voit la culture d'un pays à travers la langue. Il y a plusieurs groupes ethniques « au pays » mais les québécois sont ceux qui parlent français. Le fait que les gens préfèrent parler anglais gênent les québécois. Le Centre est le lieu où faire des liens avec les immigrants. Le but du Centre est de faire en sorte que plusieurs groupes ethniques parlent la langue française pour appartenir au pays du Québec car parler français est le comportement le plus important de cette culture.

Les faisceaux (Opération γ)

[Culture, Langue, accent, mots, français, anglais, italien]

[Comportement, personnalité, gestes]

[Groupes ethniques, immigrants, québécois, anglais, étrangers]

[Pays, Québec, d'autre pays]

Inférences possibles :

Cette opération montre que quelques objets sont constitués par rapport à des autres. Par exemple, la culture est plutôt la langue et la langue de référence, plutôt le français. Les comportements marquent les différences entre les cultures : les gestes, la façon différente de voir le monde. Les groupes ethniques sont les immigrants identifiés par une langue différente du français. La référence au pays est identifiée au Québec.

La reprise (Opération Θ)

Certaine identification de [culture, langue] et [pays, Québec]

Inférences possibles :

L'identification retrouvée entre les objets est très peu usuelle. La culture n'est pas seulement la langue et le Québec n'est pas un pays. Les affirmations sont correctes une fois que l'on s'entend sur la définition même des mots. Le rôle du chercheur n'est pas celui de porter des jugements sur ce que les participants (les sujets de recherche) ont dit de bon/mal ou de correct/incorrect, mais d'essayer de comprendre le «comment» et le «pourquoi». Dans ce cas, les femmes ont donné aux mots des sens qui n'appartiennent pas aux mots. Pourquoi elles ont donné ce sens à ces objets?

Dans le discours, cette identification donne des valeurs aux termes identifiés, et cela veut dire que la langue et le Québec sont survalorisés ce qui a pour effet d'être obligé de parler français pour être accepté au Québec.

Les prédicats (Opération η)

[Parler français, ne parler pas français]

[Créer des liens, ne pas créer liens]

[Se comprendre, ne pas se comprendre]

[Être québécois, ne pas être québécois]

Les prédications concernent surtout comment ces femmes comprennent le travail du Centre. Ce travail consiste plutôt en créer des liens avec les immigrants ce qui veut dire leur donner envie de parler français. Parler français est identifié à un type d'appartenance au pays du Québec, à sa culture. Pour y réussir, il faut comprendre les immigrants.

La prise en charge (Opération σ)

Immigrantes VS Québécoises

Ils y a donc les 3 femmes comme sujets des discours par σ_1 .
Il y a des opinions dans lesquelles les femmes prennent la prise en charge par σ_2 . Je pense que les travailleuses auraient un problème si une femme voilée était à l'accueil mais en même temps c'est un Centre laïque et ouvert à la diversité.

Elles identifient aussi un groupe de gens qui travaillent au Centre para σ_5 .
On est très ouvert !

Mais j'insiste sur la présence des situations dont elles ne prennent pas la charge. Dans ces situations, la prise en charge est conférée à d'autres sujets. Il n'y a pas d'opération pour ça encore. « Un africain noir me disait sa conception sur la polygamie : la 1ère femme s'ennuie et aimerait avoir une amie !!! » « Air incrédule. »

Quelques éléments pour l'interprétation extraits des deux types d'analyse.

Les immigrants se groupent parce qu'ils se comprennent.

Les immigrants s'intègrent s'ils ont des liens communs.

Le centre doit intégrer les immigrants.

Pour créer des liens communs il faut parler la même langue, le français.

Donc garder la culture du pays, le Québec, commence par parler français.

12. L'analyse argumentative

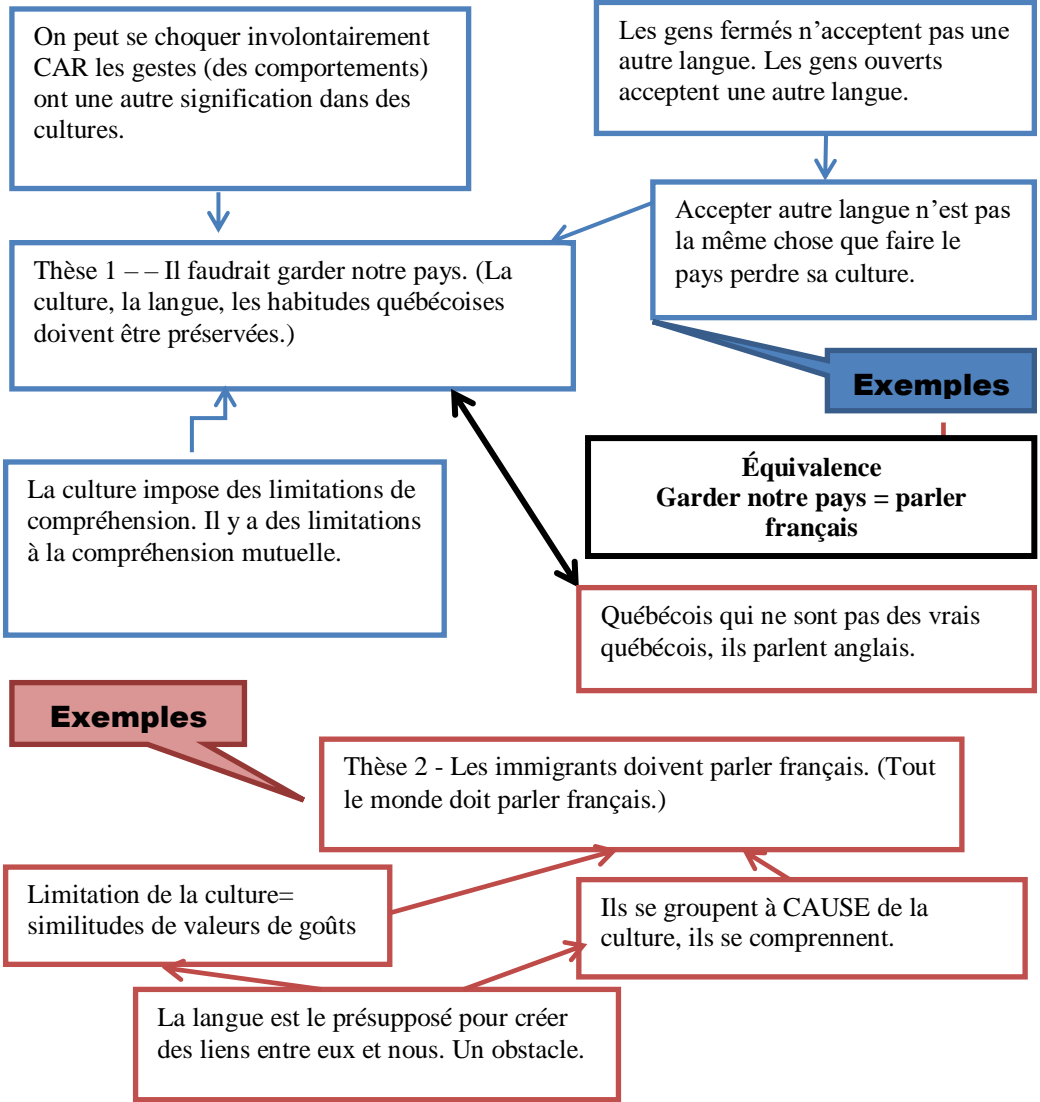
Il n'y a aucune divergence entre les femmes à propos des immigrants, mais elles montrent beaucoup de divergence avec les immigrants à propos de la façon de vivre au Québec.

PROLEPSE : Les femmes laissent implicitement penser que les immigrants et les jeunes ne veulent pas parler français.

La divergence principale est argumentée par toutes les femmes dans la conversation. La thèse est :

Thèse 1 - Les immigrants doivent parler français. (Tout le monde doit parler français.)

SCHEMA ARGUMENTATIF



Il y a des gens qui vivent au Québec depuis toujours et ne sont pas québécois, ils sont anglais CAR ils parlent anglais. Celui qui parle anglais est anglais. Il y a des québécois qui ne sont pas des vrais québécois à partir du moment où ils ne parlent pas français.

Y a des anglais « boqués » qui sont au Québec depuis toujours.

2. Exemple

Cas particulier : Nadia est bien dès qu'elle parle bien français. Elle tolère les nouveaux mots qu'elle crie :

Cas général : Les mots sont acceptés à l'usage ; l'usage c'est la nécessité. Accepter des nouveaux mots qui ont un sens en français et en anglais.

3. Cause et conséquence

Ils se tiennent avec des gens de leur région et de leur culture sans doute à CAUSE des similitudes de valeurs et de goûts. Tu développes des amitiés avec certains mais à un moment les valeurs deviennent des motifs de conflit. (La limitation de la culture = similitudes de valeurs de goûts)

4. Exemple

Une super belle femme sort avec un arabe il la met enceinte et avoue qu'il est marié en Égypte et l'amène là-bas ; elle porte le voile et mange hallal exclusivement, la famille de la fille la rejette

Cet argument renforce le précédent.

5. Cause et conséquence

Ils se regroupent à CAUSE de la culture, ils se comprennent.

6. Exemple

Boucar Diouf il nous fait nous reconnaître, nous comprendre

On a eu Fatoumata qui portait le voile elle était venue comme réfugiée politique parce qu'elle s'opposait aux interventions d'excision. Le gouvernement l'a rejetée.

Il manque des amérindiennes, je pense, Les Amérindiens ont besoin de réseau de liens

On a fait une fête il y deux ans « Habiter la mixité » On a noté que les femmes immigrantes restaient ensemble ; on a alors appliqué une stratégie spontanée : on a changé de place.

On éprouve une curiosité non malsaine qui donne le goût de connaître pour voir qu'est-ce qui fait que c'est une femme sympathique. Mais c'est vrai que les minorités ont tendance à se regrouper.

7. Exemple

Je pense que les travailleuses auraient un problème pour accepter une femme voilée à l'accueil mais en même temps on est un Centre laïque et ouvert à la diversité Il y en a qui voient une contradiction entre le féminisme et le voile. Quand tu vois la Grimaldi avec ses voiles. La mode

... toutes les modes sont possibles pas juste l'aspect ethnique, regarde les tatouages...

8. Moyen et finalité

La langue est le présumé pour créer des liens entre eux et nous. Un obstacle.

Il faudrait repérer les organismes où elles vont. Il y a aussi des obstacles : il y a plein de nuances culturelles auxquelles on ne pense pas. Il y a des minorités visibles mais aussi audibles. Elles ont besoin de parler français.

Il ya plein d'affaires nouvelles. Avant on entendait juste les italiens et leur potager, maintenant il y a toutes sortes de vies toutes sortes de façons d'être, toutes sortes de nationalités Avec des conversations une par une on crée des liens.

C'est vrai ils ont des choses en commun, ils ont besoin d'être avec du monde qui se comprend. C'est une chance de parler avec plusieurs minorités mais à la condition que ce soit en français !

Thèse 2 – Il faudrait garder notre pays. (La culture, langue, habitudes québécoises doivent être préservées.)

Arguments

1. Cause et conséquence

On peut se choquer involontairement CAR les gestes (des comportements) ont une autre signification dans des cultures.

2. Exemple

La paume de la main vers l'extérieur chez les Grecs ça veut dire mauvais œil.

Cet argument renforce le précédent.

3. Argument quasi-logique – définition

Accepter une autre langue n'est pas la même chose que de laisser le pays perdre sa culture.

On est très ouvert. Mais de se faire damer le pion par la langue anglaise...!

4. Exemples

Cas particulier : À Drummondville ceux qui travaillaient à la shop c'était des anglais ils vivaient clôturés

Même chose à Trois-Rivières. Les étrangers c'était des touristes.

Exemple positif : Nadia qui travaille au CEAF c'est une immigrée de Colombie du printemps dernier elle parle bien le français.

Cas général : Les gens fermés n'acceptent pas une autre langue. Les gens ouverts acceptent une autre langue.

Cet argument renforce le précédent.

5. Exemples

Cas particulier : Moi je connais un arabe qui sacre⁵ comme un québécois mais qui se sentait tout à fait insulté par des caricatures de Mahomet. C'est comme s'il y avait une bonne religion et des religions fausses; il n'y a pas de réciprocité du respect; il y a des limitations à la compréhension mutuelle. Un africain noir me disait sa conception sur la polygamie : la 1ère femme s'ennuie et aimerait avoir une amie !!! Air incrédule.

Cas général : La culture pose des limitations de compréhension. Il y a des limitations à la compréhension mutuelle.

Il y a une certaine équivalence entre les deux thèses une fois qu'elles les utilisent comme étant presque la même chose. Le schéma montre les accords qui soutiennent les thèses. Il y a beaucoup d'exemples utilisés comme argument dans les discours ce qui veut dire qu'il s'agit d'une façon très familière d'argumenter. Quand elles parlent du pays il semble qu'elles parlent du Québec, une fois que la langue est le français.

13. Conclusion

Nous remarquons de façon évidente, de par quatre préconstruits culturels, des influences culturelles prégnantes au Québec. En effet la fierté de la langue française, notamment dans la foulée de l'adoption de la loi 101 (1977)⁶ est une question épidermique pour plusieurs citoyens québécois francophones, dont ceux par exemple, qui savent ou qui se souviennent qu'il y a 50 ans, il n'était pas possible de signer un chèque en français dans certains magasins de la rue Sainte-Catherine, à Montréal. Cela s'est peut-être inscrit dans les gènes historiques des familles des interlocutrices.

Il est agréable d'entendre (1^{er} présumé), dans un langage aussi simple, la personne qui reconnaît que maintenant le pluralisme ethnique s'est élargi à plusieurs autres groupes comparativement aux années 60-70

⁵ *Sacrer* est une expression québécoise qui signifie utiliser des jurons.

⁶ La loi 101, soit la Charte de la langue française 1977 a fait du français la langue officielle de l'État du Québec

où on se référerait essentiellement aux Italiens, aux Grecs, aux Portugais, aux Chinois, installés à Montréal depuis 50 et parfois 100ans.

Et bien sûr que dans un langage savant, on dirait qu'il y a des « limites » à tout comprendre. Néanmoins, nul besoin d'expliquer davantage. Nous comprenons bien que personne n'est tenu à tout saisir de *l'autre*, de sa culture, de sa langue et de son langage. Et quelle façon simple d'exprimer l'ouverture à l'autre en précisant que ce n'est pas par curiosité malsaine que nous voulons entrer en relation avec l'autre.

Nous devons reconnaître la grande simplicité et l'authenticité des trois citoyennes ordinaires qui ont accepté de nous livrer leur discours par rapport au pluralisme ethnique. Nous n'avons pas du tout l'impression qu'elles nous ont servi un discours prêt-à-porter, qui relève de ce qui est dit, entendu à travers les médias ou le discours savant. Ou encore un discours qui relèverait de nos propres préoccupations comme chercheure. En aucune manière, nous les avons perçues mal à l'aise ou cherchant à se faire valider.

L'image exprimée verbalement de leurs points de vue en est une, que nous dirions *équilibrée*. Oui, il y a certains préjugés parfois défavorables envers des personnes qu'elles ont connues provenant d'autres groupes ethniques (Les Italiens, un Arabe qui sacre, un Africain polygame, un Égyptien doublement marié, les anglais). Elles n'hésitent pas à se fâcher contre des Québécois francophones d'ici qui s'adressent en anglais à « *des ethniques ou à ceux qui parlent avec un accent* ». Mais, il y a aussi des *préjugés favorables* envers plusieurs groupes ethniques à tout le moins à l'égard de quelques personnes issues de ces groupes (colombienne, martiniquaise, française, africaine).

Elles manifestent de *l'ouverture*, et la *langue française* n'est pas négociable. Elles considèrent que « *c'est une chance de parler avec plusieurs minorités mais à la condition que ce soit en français* ». Bien qu'elles regrettent que les minorités aient « *tendance à se regrouper* », elles n'en reconnaissent pas moins les envier « *parce qu'elles ont besoin d'être avec du monde qui se comprend et parce qu'elles ont besoin de parler français* ».

Les citoyennes ordinaires sont *conscientes des difficultés* liées au rapprochement des groupes ethniques. Il n'y a pas toujours de « *réciprocité, de respect* » ; la « *compréhension mutuelle a des limitations* » ; il y aussi des « *obstacles et plein de nuances culturelles auxquelles on ne pense pas* ». Elles déplorent aussi les conflits au niveau des *valeurs*, d'autant plus pénibles lorsque l'amitié s'est développée.

Mais elles sont aussi curieuses et ont le goût de connaître l'autre. Généreuses de leurs *suggestions*, elles font preuve d'*humilité* « *il faut accepter qu'on soit mal compris, des fois ça peut choquer involontairement. Il faut rire de nos niaiseries* ». En bonnes conseillères, elles ne s'offusquent pas du voile et admettent que « *toutes les modes sont possibles, pas juste l'aspect ethnique, regarde les tatouages* ». En outre, elles croient « *qu'avec des conversations une par une on crée des liens* ». Enfin, tout en faisant référence à leurs expériences passées pas toujours réussies en matière de rapprochement, elles persistent et signent en envisageant un *projet* « *une fois par semaine il y aurait une rencontre entre québécoises et femmes immigrantes* ». De ces rencontres, émergera un sketch (jeu théâtral).

Le temps d'une recherche, nous avons voulu revisiter le savoir d'Alfred Schütz à qui nous devons d'avoir transformé la sociologie traditionnelle en mettant à l'ordre du jour l'homme ordinaire du monde-de-la-vie outillé d'un sens commun et pourvu de rationalité. Le temps d'une recherche, nous avons aiguisé notre regard théorique sur les vertus de la logique naturelle, une méthodologie encore peu connue. Un tel épisode dans la vie du chercheur nous fait voir les choses, sous les feux de l'actualité épistémologique, comme de possibles nouvelles avenues on ne peut plus éloignées des sentiers battus. Aussi, nous espérons inciter la connaissance savante à prendre en compte l'audace de la pensée profane, participant ainsi d'un nouveau champ symbolique. Nous souhaitons que d'autres chercheurs s'approprient ce processus de pensée qui conjugue forme et contenu et que Grize subsume sous le terme de logique naturelle.

Références

- ABRIC, Jean-Claude. 1994. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- BARTH, Frédéric. 1969. Les groupes ethniques et leurs frontières. In Poutignat, Philippe, Streiff-Fenart, Jocelyne. 1995. *Les groupes ethniques et leurs frontières*, 203-249.
- BERGER, Peter. & Luckmann, Thomas. 2008. *La construction sociale de la réalité*. Montréal : Armand Collin.
- BLUMER, Herbert. 1969. *Symbolic interactionism perspective and method*. Englewood Cliffs, N.J. Montréal : Prentice-Hall.
- CAMPOS, Milton. 2010. *Discours et représentations & Analyse du discours social*. Notes de cours, 2010-2011, Université de Montréal.
- GOFFMAN, Erving. 1974. *Les rites d'interaction*, trad. d'anglais par Alain Kihm, Collection Le Sens commun, Paris : Éditions de Minuit.

- GRIZE, Jean-Blaise. 1989. « *Logique naturelle et représentations sociales* », chap. 6. In *Les représentations sociales*, sous la direction de Denise Jodelet, Sociologie d'aujourd'hui. Paris : PUF.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1996. *Logique naturelle et communications*. 1ère éd. Paris : PUF.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1992. *Logique naturelle et représentations sociales*. Invited lecture presented at the 1st International Conference on Social Representations, Ravello, Italy. Disponible en : site, consulté à : l'automne 2010.
- JODELET, Denise (sous la direction). 1989. *Les représentations sociales*, Sociologie d'aujourd'hui. Paris : PUF.
- LABELLE, Micheline, Titulaire de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC). Disponible en : <http://www.criec.uqam.ca>.
- Le BRETON, D. 2004. *L'Interactionnisme symbolique*. Paris : PUF.
- PERELMAN, Ch.; Olbrechts-Tyteca, L. 1992. *Traité de l'argumentation*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- POUTIGNAT, Philippe, Streiff-Fenart, Jocelyne. 1995. *Théories de l'ethnicité*. Paris : PUF.
- POUTIGNAT, Philippe, Streiff-Fenart. 2007. *Essais sur le monde ordinaire*, Préface et traduction de Thierry Blin. Paris : Le Félin Poche.
- POUTIGNAT, Philippe, Streiff-Fenart. 1987. *Le chercheur et le quotidien*, Préface de Michel Maffesoli, Traduction de Anna Noschis-Gilliéron. Paris : Klincksieck.
- POUTIGNAT, Philippe, Streiff-Fenart. 1998. *Éléments de sociologie phénoménologique*. Introduction et traduction par Thierry Blin, Préface de Michel Maffesoli. Paris : L'Harmattan.
- POUTIGNAT, Philippe, Streiff-Fenart. 2009. *Contribution à la sociologie de l'action*, Traduction, présentation et notes par Cherry Schrecker. Montréal: Éditeurs Hermann.
- STOICIU, Gina. 2006. *Comment comprendre l'actualité*, Communication et mise en scène, Partie 1 et II. Montréal : Presses de l'Université du Québec (PUQ).
- THERRIEN, Nicole. 1993. *Intégration des communautés culturelles et pratiques synergiques de management interculturel des acteurs Desjardins : une analyse ethnométhodologique*, Mémoire de maîtrise. Montréal : Université du Québec à Montréal (UQAM).
- THERRIEN, Nicole. 1990. *Plan stratégique de communication du Mouvement Desjardins auprès des communautés culturelles*. Rapport de stage, Baccalauréat en Psychosociologie de la communication. Montréal : Université du Québec à Montréal (UQAM).